



Supplément au BULLETIN NATIONAL N°999 – MAI 2022

Organe du Syndicat National de l'Éducation Physique
de l'Enseignement Public – FSU

L'EPS D'AUJOURD'HUI A DEMAIN

Quels en sont ses enjeux ?

DOSSIER N°03



Bureau d'EPS et Société

Président : Jean Lafontan

Secrétaires de rédaction : Christian Couturier, Jean-Pierre Lepoix

Secrétariat : 76 rue des Rondeaux 75020 Paris Tél. : 01 44 62 82 23

Comité de rédaction : Alain Becker, Claude Collignon, Christian Couturier, Bruno Cremonesi, Claire Debars, Sylvaine Duboz, Jean Lafontan, Bruno Lebouvier, Jean-Pierre Lepoix, Sébastien Molenat, Cécile Ottogalli, Claire Pontais, Anne Roger, Andjelko Svrclin, Jérôme Visioli

Trésorier : Michel Fouquet

Directeur de publication : Benoit Hubert

Site internet : www.epsetsociete.fr/

Conception graphique : Romain Laborde

Impression : Imprimerie RAS
6, avenue des Tissonvilliers - 95400 Villiers-le-Bel



CPPAP 0614 S 07009

EPS, sport scolaire, sport. Débattre encore et encore <i>Jean LAFONTAN</i>	P. 5
Contribution du CNOSEF <i>Brigitte HENRIQUES</i>	P. 8
EPS en lycée professionnel - Ce que nous voulons garder pour demain <i>Aurélia WAVELET</i>	P. 12
L'EPS doit être adaptative <i>Maxime SCOTTI</i>	P. 15
Vers une « EPS des émotions » ancrée dans la culture des APSA <i>Jérôme VISIOLI & Oriane PETIOT</i>	P. 18
Le langage des APSA : opérateur de transformations en EP <i>Romain CHEVROLLIER</i>	P. 21
L'EPS au ministère de l'agriculture à l'épreuve des champs... d'apprentissage <i>Joseph BOULC'H & Thierry RAYNAL</i>	P. 24
USEP, une vitamine pour l'EPS à l'école primaire <i>Claire PONTAIS</i>	P. 27
EPS d'aujourd'hui et de demain <i>Pascale JEANNIN</i>	P. 30
Priorités et enjeux autour de l'éducation artistique : un défi qui reste à relever <i>Perrine GRANDCLÉMENT</i>	P. 33
Aujourd'hui et au-delà <i>Christian COUTURIER</i>	P. 38

Un Centre au cœur de l'actualité professionnelle

Le Bureau du Centre

En créant le Centre EPS et Société en 1997, le SNEP-FSU lui donnait la mission de participer à l'élucidation des enjeux professionnels, d'en saisir leur signification et ouvrir des pistes susceptibles de répondre aux objectifs démocratiques qui sont les siens. Nous savons que l'EPS de demain commence avec celle d'aujourd'hui, qu'il faut mieux connaître et enrichir. Avec plus de quarante numéros et presque un quart de siècle d'existence, ce pari s'avère fécond. Notre préoccupation demeure que l'extension de ses problématiques s'empare largement de tout le corps des enseignants d'EPS mais aussi, au-delà, parce que les questions scolaires sont toujours des questions sociales en puissance. Ainsi toutes celles et ceux qui se saisissent des questions sportives, de ses formations, doivent être aussi nos conquêtes parce que ce secteur devient de plus en plus un des enjeux majeur de notre Humanité.

Nous ne nous développerons pas sans vos contributions. Visitez notre site et enrichissez-le ■

EPS, sport scolaire, sport. Débattre encore et encore

Jean LAFONTAN, Centre EPS et Société

Nous poursuivons notre volonté initiale de faire vivre un débat professionnel que nous jugeons si peu développé que s'installe, à tour de rôle, des notions, stratégies, si peu questionnées qu'elles semblent emporter tout sur leur passage, deviennent des références « *évidentes* », s'installent cahin-caha avec toutes les pressions hiérarchiques nécessaires et vivent leur vie dans une indifférence prudente en attendant des jours meilleurs. C'est cette atmosphère que la revue du Centre ContrePied, et maintenant, les Dossiers, veulent bousculer en animant une approche critique des pratiques professionnelles.

La question des contenus est essentielle et cette essentialité va être interrogée toujours plus. Dans une récente étude¹ sur les attentes des acteurs du sport, l'EPS, sans être au centre des préoccupations, est guettée et nous voyons bien que les arrières pensées, devenues arrières-propositions car datant de 50 ans, ont structuré cette recherche qui se donne la perspective de penser l'avenir. Il est donc toujours utile d'entrer dans ce débat, sans y être invité bien sûr par ces instances, pour faire entendre le verdict de la pratique existante.

Les textes que vous allez lire sont soit sollicités par le bureau, soit, pour l'un, spontanément présenté, et c'est très bien. Ils sont écrits sous la responsabilité des auteur.es ce qui signifie explicitement que nous pouvons ne pas en partager tout ou partie de leur contenu. Ces textes sont « *questionnés* », à partir du point de vue collectif du Centre porté par Christian Couturier, dans l'intention, non de juger mais d'animer le débat d'idées dont nous regrettons l'insuffisance.

¹ Le CDES de Limoges, soutenu par 7 administrations et associations a rendu une « *Étude nationale sur les attentes et besoins des acteurs du sport. Une ambition commune pour le sport de demain* », mai 2022

Nous réaffirmons l'intention qui est la nôtre de partir de la pratique professionnelle telle que nos multiples débats avec la profession nous permettent d'en saisir l'état. Bien plus qu'auparavant ceux sur les programmes occupent le devant de la scène et la diversité des questions qu'ils posent ont bien souvent des adhérences plus ou moins subtiles avec les travaux de recherche menés ici et là et que nous sommes, parfois, trop « *parfois* », être amenés à interroger. Nous nous résoudrons peut-être, un jour, à y entrer plus précisément tant nous savons que nos universitaires sont bien souvent sollicités auprès de diverses instances administratives de réflexion.

L'obtention des JOP pour 2024 rend frénétique certaines instances sportives et politiques tentées par une instrumentalisation de l'EPS et du sport scolaire alors même que toute leur histoire montre une gestion a minima – compréhension la plus optimiste qui soit – de leur situation. Les « *30mn* », les « *2S2C* » vont faire le forcing et le pire, si une telle option gagnait, serait que le fameux Héritage promulgué astucieusement au moment des premiers débats, serait une vraie calamité pour l'avenir de l'EPS.

Notre discipline reste toujours sous le spectre d'une contestation du sport, non pas ramenée à un rejet mais à une question permanente autour des normes et valeurs et qui reste essentielle lorsque la question de l'émancipation est au fondement même de l'instruction. Cette question dans les programmes à été affadie dans les « *composantes méthodologiques et sociales* » sans pouvoir poser la dimension émancipatrice du plaisir. C'est un débat ouvert.

Le présent *Dossier* est une invitation à une sorte de promenade parmi tous ces thèmes évoqués. La brièveté voulue de leur propos (5000 signes impératifs) doit être lue comme une aiguillon, un big Twitter, qui appelle vos réactions ancrées sur votre expérience, vous incitant par là-même à la penser pour la rendre audible auprès de toutes et tous.

N'hésitez pas à vous lancer dans cette œuvre collective dont l'enjeu ne peut être laissé au soin de toutes les pressions sociales à qui il faut rappeler en permanence la composante anthropologique et humaniste de l'activité sportive dans le développement des individus d'aujourd'hui et de demain ■

Contribution du CNOSF

Brigitte HENRIQUES, Présidente du Comité national olympique et sportif français.

Dans une interview donnée à la FSGT et publiée dans la Revue « *Sport et plein air d'octobre 2021* », la présidente du CNOSF développait cette orientation : «... *il faut au collège et au lycée, d'une part davantage de sport car l'éducation physique et sportive est une activité support, un levier pour pouvoir apprendre à apprendre. Puis, d'autre part, nous avons besoin d'avoir un temps effectif de pratique qui incite au dépassement de soi, à l'effort, car cela constitue également une étape préliminaire à l'inscription en club* ». Nous avons demandé qu'elle précise sa pensée, et nous l'en remercions. JL.

Dans le cadre de l'Héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, il est fondamental d'intensifier l'acquisition de la culture sportive dans notre pays, et ce dès le plus jeune âge. C'est pourquoi il me semble nécessaire de dispenser à l'avenir davantage d'éducation physique et sportive dès l'école primaire, au collège comme au lycée, sans oublier l'Université.

Nous le savons, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) recommande de pratiquer quotidiennement une heure d'éducation physique et sportive, afin de lutter contre la sédentarité. Je rappelle aussi qu'une étude, relayée entre autres par la Fédération Française de Cardiologie, a révélé que sur la tranche d'âge de 7 à 17 ans, nos jeunes ont perdu 25 % de leurs capacités physiques et sportives en 40 ans. Et nous notons parallèlement une augmentation considérable du développement de l'obésité sur la catégorie d'âge 6 à 7 ans.

A la lumière de ces chiffres et constats particulièrement inquiétants, il est, à mon sens, nécessaire de créer une habitude de l'activité physique dès le plus jeune âge, afin de permettre aux enfants d'assimiler et de comprendre très vite le bien-être qu'ils peuvent ressentir dans la pratique, dès qu'ils bougent, dès qu'ils sont en mouvement.

En ma qualité de professeure agrégée d'EPS, j'ai pu également constater les bienfaits de l'activité physique et sportive et le levier que celle-ci constitue, dans le sens où elle offre d'apprendre à apprendre. D'ailleurs, nous constatons que les élèves ne se comportent pas de la même manière lorsqu'ils sont en cours d'éducation physique et sportive, que cela soit dans leur rapport au corps comme dans leur rapport à l'apprentissage. Pour toutes ces raisons, il est nécessaire d'augmenter, voire de doubler, le temps de pratique d'activités physiques et sportives au collège comme au lycée.

Je demeure également convaincue qu'acquérir ce goût de l'effort et du dépassement de soi, constitue un véritable acquis de compétences que l'on peut par la suite réinvestir en toutes situations, dans le monde du travail, dans la poursuite de ses études, comme dans sa vie personnelle.

Lorsqu'il faut faire face aux épreuves que nous réserve parfois la vie, notamment la maladie, je pense qu'il n'y a pas mieux que le sport, si la convalescence le permet, pour associer le dépassement de soi et la sensation de bien-être. Quand on dépasse ses limites, lorsqu'on consent un effort important, nous sécrétons des endorphines, hormones du bien-être et du plaisir. Il est donc bénéfique d'acquérir les sensations propres à la pratique de l'activité physique, dès le plus jeune âge, puis de les entretenir durant le parcours scolaire.

Par ailleurs, le fait d'augmenter ce temps de pratique effective dès le plus jeune âge, pour inciter au dépassement de soi et à l'effort, permettra de créer un lien naturel, une passerelle, entre l'école, le collège, le lycée et le club de sport. Le club qui, je le rappelle, est aujourd'hui, en France, le troisième lieu d'éducation après la famille et l'école.

Ainsi, au-delà du bien fait physique que procure la pratique sportive, lorsque celle-ci est réalisée dans le cadre d'un club, elle offre aussi de développer un sentiment d'appartenance à un groupe, à un lieu où l'on acquiert et exprime des valeurs de solidarité dans l'effort, de fraternité, d'engagement et d'esprit d'équipe. Ces valeurs constituent indiscutablement des compétences que l'on pourra, par la suite, exprimer ailleurs et en toutes situations. L'acquisition de ses valeurs par le sport contribue également à rendre notre société meilleure.

Enfin, je n'oublie pas l'Université. Le mouvement sportif français déplore de perdre chaque année 13 % de ses licencié(e)s lorsque ceux-ci intègrent les facultés et les parcours de grandes écoles. C'est pourquoi parmi les 20 propositions qui composent la Contribution du Comité National Olympique et Sportif Français pour l'élection à la Présidence de la République en 2022 (document consultable en ligne sur www.franceolympique.com), nous avons proposé que l'éducation physique et sportive devienne obligatoire dans la validation des cursus de formation à l'Université !

Ainsi, cela permettra aux étudiants, à travers cette pratique assidue et pédagogique, de continuer à consolider des acquis qui leur seront utiles plus tard, et de demeurer en bonne santé tout au long de leur vie et leur parcours professionnel.

Il est essentiel que notre pays devienne une nation sportive et que le sport s'inscrive comme un véritable mode de vie. Je crois profondément que l'activité physique et sportive représente un levier pour apprendre à apprendre, ainsi qu'un authentique atout pour notre Nation.

Enfin, ne négligeons pas que du point de vue des parents, ce qui est enseigné à l'Ecole acquiert généralement une légitimité et une forte crédibilité. A ce titre, nous pouvons donc, ensemble, aller beaucoup plus loin pour le bien-être de tous ■

EPS en lycée professionnel - Ce que nous voulons garder pour demain

Aurélia WAVELET, Lycée professionnel Alain Savary à Wattrelos (59)

J'ignore ce que sera l'EPS de demain mais j'ai expérimenté l'EPS d'aujourd'hui en lycée professionnel. Le portrait que j'en dresse n'a pas vocation à la comparer à l'EPS en collège ou en lycée technologique ou général. C'est une photographie de ce qui existe aujourd'hui dans un établissement parmi d'autres.

J'ai le sentiment d'avoir passé mon temps à défendre l'EPS depuis que je suis arrivée au lycée Alain Savary de Wattrelos. Pourtant, je constate chaque jour sur le terrain que notre discipline constitue une précieuse voie de réussite pour beaucoup de nos élèves.

C'est d'abord un espace de liberté pour des élèves qui vivent parfois douloureusement les contraintes physiques scolaires (immobilité forcée, maintien d'une posture, déplacements limités et encadrés...).

Le cours d'EPS est un cours durant lequel ils peuvent se déplacer, bouger tout leur corps, interagir avec les autres dans des espaces différents, assez vastes et dont souvent ils participent à l'aménagement. Ils peuvent toucher le matériel, en expérimenter les différentes utilisations possibles ; eux qui pour la plupart apprennent justement un métier qu'on qualifie de « manuel ». Nos élèves apprécient beaucoup le fait de pouvoir manipuler le matériel en autonomie, non pas pour le plaisir de perdre du temps de cours et pas toujours pour en détourner l'utilisation... comprendre comment fonctionne un odomètre, une montre équipée d'un cardiofréquencemètre, comment s'installe un starting-block et

comment l'on se positionne dessus... Ils/elles aiment saisir les subtilités techniques en manipulant, en testant, et beaucoup moins en m'écoutant en faire des descriptions détaillées.

L'EPS d'aujourd'hui en lycée professionnel offre aussi aux jeunes les plus éloignés de la culture scolaire l'accès à des pratiques physiques qu'on pourrait qualifier d'élitistes au regard du coût d'une licence en club, du matériel nécessaire ou de l'éloignement des espaces de pratique. Avec les moyens nécessaires, elle a même le pouvoir de réveiller une curiosité parfois écrasée sous des représentations sociales oppressantes. J'ai eu la chance de pouvoir expérimenter différents styles de danses et différentes activités gymniques avec mes lycéens/lycéennes. Dans un milieu socio-affectif sécurisant, la plupart des élèves acceptent assez facilement de s'engager ; la difficulté est réellement de créer cet environnement, notamment parce qu'il ne dépend pas que de l'enseignant d'EPS mais de l'ensemble de la communauté éducative.

L'EPS d'aujourd'hui en lycée professionnel, c'est donc aussi un espace d'expression privilégié où celles et ceux qui s'expriment avec difficulté à l'oral ou à l'écrit, dans une langue ou une autre, peuvent le faire différemment.

C'est également là où l'individuel peut encore s'effacer au profit du collectif, au service de la progression de chacun.

Les lycées professionnels concentrent parfois beaucoup de profils d'élèves différents, beaucoup de parcours de vie divers malgré une orientation commune vers une filière précise, toutefois j'ai observé beaucoup de solidarité et d'entraide dans la plupart des classes. Les mots peuvent être durs, mais les attitudes montrent autre chose. Dans les activités de performance individuelle, des élèves se

proposent toujours pour réaliser plusieurs fois le travail donné, simplement pour accompagner dans l'effort des camarades qui rechignaient jusque-là à s'engager ou qui avaient abandonné avant d'avoir terminé l'exercice.

En natation, l'engagement des élèves est souvent spectaculaire. Le changement de lieu, le partage de l'espace sportif avec du public, le milieu différent permet là encore aux élèves d'oublier en quelque sorte le cadre scolaire. Ayant souvent pratiqué la natation pour la dernière fois en classe de sixième, ils/elles se découvrent de nouveaux pouvoirs moteurs et sont régulièrement en demande de retours et de précisions techniques pour devenir plus performant.e.s. L'individualisation permise par des effectifs limités favorise aussi une relation de confiance avec l'enseignant.e et une progression efficace de tout le groupe. Très motivé.e.s par la compétition entre pairs, nos élèves investissent également avec beaucoup de sérieux les temps de travail en coopération, qui les responsabilisent et les mettent en valeur. Depuis que j'enseigne au lycée Savary, j'ai eu chaque année un ou plusieurs élèves non nageur(s)/nageuse(s), parfois aquaphobe(s). Le comportement de leurs camarades à son/leur égard est souvent tout à fait remarquable. Tous le ou les encouragent, y vont chacun de leur conseil personnalisé, fruit de leur expérience personnelle. Certains proposent de réaliser les exercices aux côtés de l'élève pour le/la rassurer, de le/la manipuler avec son accord pour lui faire sentir une posture ou la sensation de flottaison en fonction de l'exercice donné par l'enseignant.e... L'EPS d'aujourd'hui en lycée professionnel est tout cela à la fois. Le goût de l'effort partagé, l'entraide vers un objectif commun, la solidarité, l'ouverture aux autres, l'ouverture culturelle ; ce sont toutes ces valeurs que nous souhaitons retrouver dans l'EPS de demain, en lycée professionnel comme ailleurs ■

L'EPS doit être adaptative

Maxime SCOTTI, Professeur en REP au collège

Paul Eluard de Bonneuil-sur-Marne.

Avec les 2S2C, l'heure des questionnements existentiels est arrivée. Comment l'EPS doit-elle s'appeler ? Que doit-on faire en EPS ? Comment repenser la formation ? Comment faire exister la discipline au sein d'un établissement ? Si certaines de ces questions doivent être posées, et elles l'ont été à l'occasion des Assises Nationales, il est cependant important d'en tracer les contours pour ne pas sombrer dans la recherche incessante d'une légitimité scolaire comme signature d'une discipline victime d'elle-même.

EP...S comme santé ?

L'une des propositions avancées pour distinguer la discipline du mouvement sportif et lui offrir plus de lisibilité serait de remplacer le 'S' par Santé, affichant ainsi la finalité qui semble être la plus prégnante aujourd'hui. Cependant ce choix qui cherche sa pertinence dans l'instant en oublie l'évolution certaine de la société et ses enjeux, de l'école et ses problématiques, de la discipline et son utilité scolaire.

En effet, si les problématiques sanitaires apparaissent comme prioritaires dans le paysage contemporain, qu'en sera-t-il demain lorsqu'elles auront cédé leur place à de nouvelles relevant davantage de la citoyenneté, de la laïcité ou d'autres encore ? Devra-t-on de nouveau questionner le nom de notre discipline ? Peut-on réellement compter là-dessus pour favoriser la lisibilité ? Donc non, une discipline ne peut arborer en son nom les finalités qu'elle porte au risque de devenir rapidement obsolète.

EP...S comme scolaire ?

Une seconde proposition voudrait une Education Physique Scolaire. Surprenant ? Oui et non.

Non, car une fois de plus il s'agit de créer les conditions de son illégitimité scolaire sous couvert de vouloir pleinement asseoir la discipline dans le paysage éducatif. Comme si elle ne l'était pas déjà.

Oui, car la redondance est frappante et malvenue. Les Mathématiques n'ont pas besoin de s'appeler Mathématiques Scolaires pour se distinguer des Mathématiques universitaires. Au même titre que l'Histoire ou la Géographie n'ont pas besoin d'être qualifiés de 'scolaire' pour se distinguer de l'activité des historiens et des géographes. Le caractère scolaire d'une discipline se traduit par le travail de didactisation des enseignants sur l'objet culturel qu'ils manipulent pour répondre à des problématiques qui touchent le système éducatif. L'EPS devient scolaire dès lors qu'elle s'inscrit dans les programmes d'enseignement. Nul besoin de le rappeler.

EP...Sportive comme objet culturel

Finalement, qu'y a-t-il de vraiment choquant à entendre élèves et parents dire qu'en EPS il est fait du sport ? Que font-ils lorsqu'ils pratiquent badminton, handball, athlétisme ou judo ? Du sport ! Pourquoi en rougir ? Le professeur de Mathématiques s'inquiète-t-il d'entendre les élèves dire qu'ils « *font des maths* » alors qu'il met tout en œuvre pour transposer ce savoir savant en un savoir scolaire répondant à des enjeux éducatifs qui dépassent la simple maîtrise de ces connaissances ?

Si la confusion entre EPS et Sport est si prégnante c'est parce qu'effectivement les élèves vivent les activités sportives durant leur scolarité. La force des enseignants d'EPS ne doit pas se traduire par une fuite de l'objet culturel qu'ils portent mais par une mise en

valeur de leurs compétences pédagogiques et didactiques qui légitiment notre discipline dans le paysage scolaire et qui la distinguent de sa pratique culturelle de référence.

A force de vouloir se distinguer, le risque est de se perdre et de ne plus exister. Recentrons-nous donc sur nos qualités plutôt que de fuir nos prétendues faiblesses.

Au-delà du nom

L'important n'est pas de questionner indéfiniment l'objet culturel mobilisé mais les raisons pour lesquelles nous le mobilisons. A continuer de débattre indéfiniment sur son nom plutôt que sur son opérationnalisation la montagne risque d'accoucher d'une souris. Changer d'appellation n'aura certainement pas pour effet d'impacter la réalité du terrain. Dès lors, La question que tout le monde doit se poser relève davantage de notre capacité à nous organiser collectivement, dans nos pratiques, pour répondre à des problématiques de plus en plus nombreuses et complexes. Il s'agit de penser aux conditions de notre adaptativité pour tendre vers une réactivité pédagogique et didactique. Le contexte sanitaire lié au COVID en a révélé l'impériale nécessité.

Les débats qu'on suscité un tel sujet souligne le décalage entre une EPS des 'bienpensants' discutant sur des éléments de détail et une EPS des 'bienfaisants' confrontés au quotidien à l'urgence du terrain et souvent distant de ce genre de préoccupations. L'EPS doit se réorganiser afin de permettre à chacun de se sentir investi de la nécessité absolue de penser la discipline pour lui permettre d'évoluer de manière pertinente en se confrontant à ce qu'est l'EPS dans toutes ses réalités ■

Vers une « *EPS des émotions* » ancrée dans la culture des APSA

Jérôme VISIOLI & Oriane PETIOT, Docteur et Docteure à l'UFRSTAPS Rennes 2

Les émotions des élèves : moyen et fin de l'EPS

Envisager une « *EPS des émotions* » revient à considérer les émotions comme le fondement de l'activité de l'élève, même si elles font système avec d'autres composantes (motrices, énergétiques, cognitives, perceptives...). Selon Spinoza, l'homme est guidé par le « *conatus* » (sa puissance d'agir). Dans chaque situation, les éléments extérieurs (physiques ou humains) entrent en consonance (joie) ou en dissonance (tristesse). L'enjeu devient d'orienter sa vie (et l'enseignement) en fonction de la compréhension des processus émotionnels¹. En EPS, les émotions apparaissent non seulement comme des moyens à exploiter, mais aussi comme une véritable finalité à travers l'émergence du plaisir de pratiquer, de la joie d'apprendre et d'une passion pour les APSA². Les émotions sont également au cœur du progrès dans la pratique des APSA et de la formation du futur citoyen.

1^{er} principe : Adopter une « pédagogie des émotions » en EPS

La problématique des émotions vient interroger l'enseignant en termes de relation pédagogique. La posture du professeur influence très fortement les émotions ressenties par les élèves en EPS. C'est tout l'enjeu d'un développement professionnel susceptible de permettre l'émergence d'une confiance ancrée dans l'enrichissement des connaissances sur les APSA, les élèves et ses propres valeurs. Ce processus permet ensuite à l'enseignant de porter son attention

¹ Visioli, J. (2022). Bien-être et émotions à l'école : et si Spinoza avait raison ? Les cahiers pédagogiques.

² Delignières, D. (2021). On peut toujours penser autrement... L'école, l'université, l'éducation physique et sportive. Paris : Revue EP&S.

à l'expression des émotions des élèves, aux processus de coordination émotionnelle en classe, afin de tenter d'orienter ces dynamiques en faveur de l'engagement et des apprentissages. L'enjeu devient d'accompagner les élèves vers le progrès dans les APSA, en articulant bienveillance et exigence.

2^{ème} principe : Opter pour une « didactique des émotions » en EPS

Les APSA ne sont pas des objets sans résonances affectives, symboliques et imaginaires. Il s'agit de réinterroger les programmations en EPS et certaines problématiques classiques concernant les choix culturels (activités traditionnelles / nouvelles ; culture historiquement masculine / féminine ; diversification / spécialisation, etc.), mais avec le filtre des émotions suscitées chez les élèves. Le traitement didactique de chaque APSA est aussi essentiel afin d'exploiter la richesse des émotions (ludique, affiliation, accomplissement, etc.). Puis la démarche consiste à lire l'activité de l'élève avec le prisme des émotions ressenties, afin de choisir avec vigilance et progressivité les situations et l'adaptation des variables didactiques.

3^{ème} principe : Proposer des « environnements émotionnels » aux élèves

La question du rôle des émotions dans notre relation à la matérialité et aux objets est intéressante, puisque les émotions ressenties par les élèves dans le cadre de la pratique des APSA sont fortement influencées par la qualité des installations et du matériel à disposition. L'enseignant gagne à concevoir des environnements de pratique à forte résonance émotionnelle, susceptibles de faire vivre des expériences collectives significatives. Ces dispositifs peuvent alors être associés à une démarche d'exploitation des émotions éprouvées et partagées par les élèves en EPS. Au-delà de la problématique fondamentale des moyens financiers, cela invite donc les enseignants à penser comme des ergonomes ou des « *designers* » de l'environnement.

4^{ème} principe : Favoriser les « apprentissages émotionnels » en EPS

Prendre en compte les émotions des élèves suggère également de viser des acquisitions méthodologiques et sociales essentielles à la vie en société, notamment en termes d'intelligence émotionnelle. Les émotions constituent ainsi un moyen de susciter l'engagement et l'apprentissage, mais aussi une fin en soi. L'intelligence émotionnelle renvoie à un ensemble de compétences permettant de comprendre et de gérer ses émotions, de reconnaître les émotions d'autrui et de s'y adapter en situation. Néanmoins, son développement ne peut prendre sens dans l'enseignement de l'EPS que dans le cadre de projets collectifs visant le progrès dans les APSA, qui permettent un véritable engagement et un partage émotionnel.

Une EPS des émotions ancrée dans la culture des APSA

Envisager une « *EPS des émotions* » est une voie prometteuse, qui nécessite pour l'enseignant une approche systémique. Cela implique de rechercher une pertinence dans les modalités d'évaluation qui se traduisent par des sentiments allant de l'humiliation à la fierté. La question des émotions des enseignants apparaît également comme incontournable, et leur place toujours restreinte dans les formations ne peut qu'interroger. Enfin, nous considérons que la maîtrise des APSA enseignées est un point central pour accompagner les élèves vers l'émotion du progrès technique, la découverte de nouveaux possibles et l'élévation de la puissance d'agir. Selon Georges Snyders, « *la question de la joie à l'école, d'apprendre avec confiance et allégresse, est fondamentalement une question politique, puisque c'est celle de la possibilité même d'éduquer les citoyens* »³ ■

³ Snyders, G. (2008). *J'ai toujours voulu qu'apprendre soit une joie*. Paris : Editions Syllepse.

Le langage des APSA : opérateur de transformations en EP

*Romain CHEVROLLIER, Professeur d'EPS au CLG
Pierre et Jean LEROUGE de Chablis*

Si à l'École, le présent s'institutionnalise dans « *un vivre ensemble* », nous pensons que l'EPS de demain doit mieux cibler l'enjeu de citoyenneté. Dans notre « *cité* » : la classe, l'enseignant et les élèves construisent un ensemble de droits et de devoirs grâce à l'APSA étudiée, comme source de lien social.

En s'appuyant sur « *l'origine antique du concept* »¹ avancée par Aristote, trois aspects semblent décisifs:

- La référence à un « *bien commun* » : l'APSA.
- Légalité : qui permet à tous les élèves de concourir à une formation culturelle et les soumet à des obligations.
- La liberté : notamment par l'activité corporelle permettant de se constituer une identité.

Dans notre conception de l'EPS, l'élève passe du rôle d'acteur au rôle d'auteur-compositeur-interprète en s'imprégnant des APSA comme matière. Il nous paraît alors indispensable que l'élève puisse accéder au pouvoir du langage et de la pensée afin d'assumer davantage son corps en action comme outil et moyen d'émancipation.

Le fait même d'être assisté, trop guidé, parfois dominé faute d'avoir les moyens corporels et moraux de répondre, altère la construction de soi, marquant l'ensemble des rapports avec autrui. Cette problématique est un frein pour tendre vers notre finalité : « *former un*

¹ www.larousse.fr/encyclopedie/divers/citoyennete/34196

citoyen épanoui, cultivé, capable de faire des choix éclairés »². Ainsi, pour que l'EPS d'aujourd'hui et de demain puisse relever de tels défis éducatifs, alors, elle se doit d'inclure dans son champ d'action la capacité de penser et de discuter.

L'EPS de demain, ne peut se limiter à former un joueur de badminton, un grimpeur, un danseur etc... Il s'agit bien de penser l'élève comme un citoyen ayant besoin d'acquérir et d'exprimer des savoirs et savoirs faire lui permettant d'agir pour développer, enrichir et orienter ses capacités motrices ou celles des autres.

L'EPS d'aujourd'hui à demain c'est :

- Partager, discuter, échanger, observer à chaque leçon d'EPS le sens commun d'un vocabulaire spécifique propre aux APSA et un CA, appartenant donc à la culture de la discipline, parallèlement (re) connu ou non au sein de la société.
- Elaborer une organisation matérielle et pédagogique réfléchie permettant à chaque élève d'écrire, voir, entendre le vocabulaire spécifique. Que chaque élève vive corporellement et manipule ce vocabulaire spécifique. Enfin, que chaque élève puisse s'exprimer pour débattre de choix conduisant à l'émancipation de soi et/ou du groupe.

Pour reprendre les termes de N. Téré, « *ces petites contributions* » répétées à chaque leçon de la maternelle au lycée, nous semblent être un petit pas pour l'enseignant mais un grand pas pour l'Homme.

Combien d'élèves disent faire du « *babynton* » ? Combien ne peuvent pas accéder à un plus haut niveau de compétence car le vocabulaire pour s'exprimer et faire des choix en vue des AFC et AFL n'est pas

maitrisé ? Selon Michel Foucault³, « *Le discours, les mots et les idées ne sont pas seulement une surface d'inscription pour le rapport de force, mais ce sont eux-mêmes des forces, ce sont des opérateurs (.)* ».

Comment mieux faire vivre son corps sans mot pour le comprendre et le décrire ? Comment penser sa motricité sans pouvoir y mettre des mots ? Ainsi, plus que toutes autres disciplines, l'EPS, de la maternelle au lycée, ne peut se passer de faire vivre en acte la maîtrise de la langue, la compréhension des représentations du monde et chaque domaine du socle commun. C'est bien par le jeu du corps, le ressenti, l'observation, et en exploitant par des mots les émotions vécues que nous pouvons faire prendre conscience à nos élèves de leur capacité intellectuelle, physique et sociale.

Pour conclure, notre démarche d'enseignement incitant à mettre l'accent sur « *les langages pour penser et communiquer* », ne vient en aucun cas confondre la leçon d'EPS à un cours de théâtre ou un concours d'éloquence.

Les vocabulaires employés et manipulés par tous ont nécessairement un lien direct avec l'acquisition des techniques corporelles, le développement ou l'enrichissement de la motricité. Il n'y a pas de disparité, tout est bel et bien lié.

N. Terré⁴ évoque le fait que « *les élèves développent, affinent et transforment leurs perceptions* », par l'acquisition de techniques corporelles. Dans la continuité de cette réflexion, l'acquisition de vocabulaires spécifiques ne permet elle pas de mieux comprendre et de faire évoluer sa perception pour ainsi développer davantage sa motricité ? ■

³ FOUCAULT M., « *Le discours ne doit pas être pris comme...* », Dits et écrits 1954-1988. Tome III, Paris, Éditions Gallimard, p. 123-124. Et FOUCAULT M., *L'ordre du discours*, Paris, Éditions Gallimard, 1970

⁴ TERRE, N., « *L'EPS d'aujourd'hui à demain. Quels en sont ses enjeux ?* », Dossier n°2, p 11-13, Contre Pied, EPS et Société, Décembre 2021.

L'EPS au ministère de l'agriculture à l'épreuve des champs ... d'apprentissage

Joseph BOULC'H, Lycée agricole Rennes,

Thierry RAYNAL, Lycée agricole de Saint-Lô

L'enseignement agricole propose des formations aux jeunes et adultes pour exercer les métiers liés à la production (nourrir la population), la transformation, l'entretien des espaces, la gestion des ressources naturelles ... Dans le contexte du 21^e siècle, c'est un véritable défi pour le secteur agricole. Il s'agit de respecter la nature, le vivant mais aussi d'assurer des revenus décents à ceux et celles qui choisissent d'en faire leur métier.

Il accueille un public varié : des élèves de 4^e et 3^e technologiques, des élèves en formation professionnelle courte (CAP, Bac Pro), des élèves en formation technologique et générale et enfin des étudiants en BTS, licence professionnelle et classes préparatoires. Ces formations diversifiées sont parfois méconnues des partenaires de l'Education Nationale ; le lien avec les collèges est un enjeu pour mieux les présenter et attirer davantage de jeunes.

Les politiques éducatives liées à l'apprentissage viennent concurrencer les formations initiales et un nouvel équilibre est à rechercher pour faire face à cette problématique. L'évolution du monde agricole et rural (moins d'agriculteurs) se traduit par un public qui est de moins en moins issu de ce milieu. C'est une ouverture mais cela ne va pas sans poser des difficultés lors des stages de formation professionnelle.

Dans ce contexte comment se situe l'enseignant d'EPS et et notre discipline ?

L'enseignant doit s'adapter aux différents niveaux de formation et aux programmes propres à chacun d'entre eux. Les programmes d'EPS se calquent sur ceux de l'éducation nationale même si à la marge il existe quelques spécificités : par exemple 2 CCF en bac technologique dont un dès la classe de première. Chaque équipe pédagogique définit son projet d'EPS, explicite les attendus de fin de lycée (AFL). L'évaluation se complexifie mais la réduction horaire se poursuit: une heure de moins en bac technologique et professionnelle et en bac pro sur les 15 dernières années. Nous nous accordons à souligner l'écart entre des programmes et des procédures d'évaluation de plus en plus ambitieux et la difficulté de les mettre en œuvre avec une seule leçon hebdomadaire.

La continuité pédagogique est aussi mise à mal par la succession des stages et différents projets des équipes pédagogiques. A cela s'ajoutent les différentes évaluations des autres disciplines dans le cadre de la réforme du bac notamment les enseignements de spécialité ou les bacs blancs. L'enseignant est soumis à ces injonctions paradoxales qui entraînent discontinuité et temps d'apprentissage insuffisant pour permettre de réels progrès, source de motivation et d'engagement des élèves.

Comment nos élèves abordent notre discipline ? Les élèves de bac général et technologique STAV (Sciences et technique de l'agronomie et du vivant) participent aux cours d'EPS avec envie et dynamisme et sont souvent des forces vives de l'association sportive. Nos élèves des filières pro sont un peu plus éloignés de cette logique. Le rapport à l'effort, l'accès au sport fédéral, la pratique physique se sont considérablement dégradés. La pratique des APSA a pour

objectif de développer des capacités motrices, d'apprendre à mieux gérer leur vie physique d'adulte et d'acquérir une culture physique et sportive. Cependant dans un temps de pratique restreint, il est difficile de mener à bien l'objectif de développement des aptitudes motrices et la maîtrise des rôles sociaux tels que nous le recommandent les programmes via les AFL 2 et 3. Les rôles sociaux ne prennent-ils trop d'importance au détriment de la motricité ? Ceci nous interroge d'autant plus que nous observons sur le terrain de moindres capacités de nos élèves dans la gestion de l'effort.

Une partie de nos élèves vit en milieu rural où l'offre et l'accès aux associations sportives locales sont plus complexes; le temps d'EPS est aussi une ouverture culturelle et une occasion de pratiquer de nouvelles APSA. Les programmes nous incitent à proposer le champs d'apprentissage N°2 regroupant les APPN : c'est l'occasion de découvrir par l'escalade, le VTT, la course d'orientation quand l'organisation pédagogique et les lieux de pratique le permettent.

Au-delà de l'horaire réglementaire, notre discipline propose des options (versant performance ou santé) et des sections sportives. Ces dernières en partenariat avec les fédérations sportives sont dans l'obligation de mettre en place une bi-qualification. Elle permet aux élèves d'acquérir une maîtrise sportive et une qualification d'encadrement en validant des brevets sportifs fédéraux. Enfin les A.S. de l'enseignement agricole sont réputées pour leur implication dans les projets départementaux UNSS et leur dynamisme sur le nombre de licenciés. Au sein de l'établissement, elles jouent un rôle social permettant aux élèves internes une pratique sportive complémentaire durant les temps libres notamment en soirée ■

USEP, une vitamine pour l'EPS à l'école primaire

*Claire PONTAIS, Responsable du dossier primaire
au SNEP-FSU*

L'Union sportive de l'enseignement du 1^{er} degré (USEP) est la fédération du sport scolaire des écoles primaires publiques. Elle organise des activités sportives pour les enfants de la petite section de maternelle au CM2 (de 3 à 11 ans). Son action vient en appui de l'éducation physique et sportive (EPS) dispensée par les professeurs des écoles. Les rencontres se font à la fois sur le temps scolaire **et** hors temps scolaire. Ses actions peuvent s'adresser à des élèves non licenciés.

Malgré la crise sanitaire¹, elle est encore présente dans 8000 écoles (16% des écoles avec 430 590 enfants et 25 000 adultes licenciés. Elle organise 10 000 rencontres par an.

Cependant, l'USEP n'est pas soutenue à la hauteur des enjeux de démocratisation des APSA à ce niveau de la scolarité. Malgré son réseau de militant, et bien avant la crise sanitaire, elle perd des licenciés (800 000 adhérents en 1980) pour de multiples raisons : semaine de 4 jours, modification du métier, pression sur les fondamentaux, manque de formation et de soutien de l'institution, etc. La nouvelle loi sur le sport aurait pu acter la création d'une association USEP dans chaque école, mais elle a au contraire ouvert le sport scolaire du primaire à la concurrence, de telle sorte que l'USEP ne sera plus la seule association sportive de référence pour les écoles publiques.

¹ Enquête USEP- Etat des lieux 2021 :
www.usep.org/index.php/2022/02/21/que-retenir-de-lenquete-statistique-2020-2021/

Un fonctionnement associatif différent de l'UNSS

Pour comprendre la structuration et le fonctionnement de l'USEP sont très différents de l'UNSS, un détour historique est nécessaire.

L'USEP ne relève de pas de l'Etat. Créée en 1939 par la Ligue de l'enseignement, elle est y encore aujourd'hui attachée (toute adhésion à l'USEP est associée à une adhésion à la Ligue de l'enseignement). Cette situation n'a pas posé de problèmes pendant longtemps mais dans un contexte politique peu favorable aux services publics et aux associations dites historiquement « *complémentaires de l'école* », elle est soumise aux aléas politiques (ex : promesse non tenue de postes fléchés sport scolaire dans chaque département). Alors que sa présidence est élue (et non nommée par l'Etat), l'USEP est en grande partie tributaire des subventions et des actions de l'Etat. C'est ainsi que l'USEP a soutenu la réforme des rythmes et s'est intégrée dans tous les dispositifs proposés par le gouvernement : 2S2C, « *Bouger 30 minutes* », générations 2024, conventions avec les fédérations sportives, etc.

Au niveau de chaque école, le fonctionnement de l'USEP n'a rien à voir avec l'UNSS. Les professeurs d'école n'ont pas de forfait horaire et leur temps d'animation USEP est bénévole (excepté à certains endroits quelques indemnités). Conséquence : les rencontres sportives ont surtout lieu sur le temps scolaire, et très peu sur le temps hors-scolaire. Sur le temps scolaire, elles concernent toute la classe (pratique obligatoire) et représentent une finalisation intéressante des cycles d'EPS. L'adhésion à l'USEP représente alors un support juridique (couverture en cas d'accidents) permettant de participer sereinement à ces rencontres sportives. Les rencontres hors-temps scolaire se font elles sur la base du volontariat, comme à l'UNSS. Comme pour l'UNSS, la vie associative, avec des objectifs d'éducation à la citoyenneté, est difficile à faire vivre.

L'USEP, un point d'appui pour l'EPS, à défendre et transformer

Le système a besoin d'être redynamisé, mais comme sur beaucoup d'autres sujets, deux logiques s'opposent. Celle du gouvernement qui localise et privatise, mise sur les partenariats avec les clubs et l'apport des collectivités territoriales. Cette logique ne peut qu'être source d'inégalités. La nôtre plaide au contraire pour un renforcement du service public. L'enquête que le SNEP et le SNUipp (FSU) ont menée sur les « *Ecoles vitaminées à l'EPS* »² le montre : les rencontres sportives sur le temps scolaire permettent d'augmenter l'horaire d'EPS, et l'USEP est indéniablement une vitamine pour l'EPS ! Il convient donc de renforcer l'EPS et développer ces rencontres sur le temps scolaire, en rétablissant les conseillers pédagogiques (CPC EPS) pour assurer le lien entre l'institution, l'USEP et les collectivités locales, et en valorisant l'activité d'un ou une enseignante-ressource EPS dans chaque école grâce à la formation. Pour développer l'USEP hors-temps scolaire des décharges devraient être accordées aux PE volontaires, ainsi que des moyens à l'USEP de pouvoir multiplier le nombre d'élèves impliqués et envisager des relations fructueuses avec les clubs et le tissu associatif local ■

² Enquête SNEP-SNUipp « *Rapport sur les écoles vitaminées à l'EPS* », 2022
www.pedagogie.snefpsu.fr/2022/03/11/les-ecoles-vitaminees

EPS d'aujourd'hui et de demain

Pascale JEANNIN, STAPS Bobigny

L'Éducation Physique de demain est déjà présente et doit demeurer ancrée sur des pratiques sociales. Ces activités physiques de référence sont un lien avec la culture contemporaine de chaque période que nos élèves traversent. En cela, elles participent de l'appropriation d'une culture de leur temps. Chaque enseignant compose, concernant les objectifs poursuivis, entre ses convictions à propos de l'éducation et les injonctions programmatiques du moment, mais une chose demeure : les pratiques physiques.

Nous pensons que la didactisation des pratiques sociales de référence doit conserver l'essence de ces dernières afin de permettre une scolarisation efficace de ces pratiques. Une efficacité qui se traduit par des transformations motrices, des transformations d'appropriation culturelle.

Pour transformer les élèves dans leur motricité, leur prise d'information et de décision, adosser la pratique physique scolaire à des activités sociales de référence nous semble être déterminant. Nous pouvons alors nous appuyer sur des indicateurs précis et choisir les Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA) en fonction des compétences que nous visons afin de développer une culture physique la plus complémentaire possible. De plus, ces pratiques sociales donnent du sens à leur engagement des élèves. Leur rendre accessibles les émotions véhiculées par les différentes pratiques corporelles afin qu'ils puissent choisir de continuer librement en dehors du temps scolaire, est pour nous un gage de fidélité dans la pratique. A l'heure tardive où la société se rend compte des méfaits d'une sédentarité galopante, une EPS qui prend du sens pour les élèves est un enjeu sociétal.

L'EPS de demain est déjà présente et doit pouvoir continuer de s'appuyer sur des pratiques sociales didactisées. Les APSA sont le produit de cette réflexion et de cette mise en application depuis le milieu des années 90. Les APSA ont été créées par la profession pour l'école. Aujourd'hui des Formes Scolaires de Pratique (FSP) se développent en EPS pour des transformations motrices accessibles à chacune et chacun.

Ces FSP, à notre sens, doivent également rester ancrées sur des pratiques sociales de référence.

L'objet de savoir de chaque discipline scolaire tire son essence d'un savoir savant ou d'une pratique sociale de référence. Pourquoi cela serait-il différent en EPS ? Quel sens cela prendrait-il dans l'esprit de nos élèves s'il en était autrement ? Comment pourraient-ils se projeter vis à vis de ce qu'ils apprennent ?

Pour illustrer le propos, appuyons-nous sur le Hand à 4, une activité qui a été créée par des enseignants d'EPS pour l'école et l'université. Cette forme de handball reprend l'essence de l'activité, une activité collective dans laquelle il faut coopérer dans l'objectif de marquer un but de plus que l'équipe adverse pour gagner. Il s'agit d'un concentré de l'activité sociale de référence dans laquelle les transformations motrices et décisionnelles s'opèrent plus rapidement. Dans l'utilisation du handball traditionnel certains élèves peuvent traverser l'intégralité de leur parcours de formation sans jamais marquer un but ! En aménageant l'espace, l'effectif, certaines règles, chaque élève est en capacité marquer un but et d'accéder à cette émotion de handballeur. Ceci laisse des traces positives dans l'esprit et le corps de ses pratiquants.

L'effectif réduit adapté à une aire de jeu appropriée facilite la prise d'information et permet une prise de décision plus rapide. En amenant l'élève à percevoir puis reconnaître des indices dans le jeu, il pourra décider plus aisément de l'action à réaliser. La reconnaissance de ces indices est le fruit d'une appropriation de la culture de l'activité qui devient accessible à tous. Cette FSP construite en lien étroit avec l'activité sociale de référence, autorise une égalité d'accès à cette culture. Il nous semble important que l'EPS de demain propose une approche culturaliste scolaire pour toutes et tous. Historiquement, et aujourd'hui encore, il réside un déficit de résultats entre les filles et les garçons et entre les élèves les plus et les moins sportifs dans les activités d'opposition. Le hand à 4, en favorisant des transformations pour chacun de ses pratiquants, tend également vers un accès plus équitable à la réussite. A ce titre en proposant le hand à 4 à l'épreuve de handball du CAPEPS externe 2022, le jeu produit par les candidats spécialistes et polyvalents devrait être plus collectif, tout en permettant de discriminer plus aisément les intentions et les actions de chacun des joueurs que ce soit du côté des candidats comme du côté du jury.

Pour conclure, nous osons croire que cette approche culturaliste scolaire permet d'envisager une EPS de qualité aujourd'hui et demain, une EPS qui laissera des empreintes dans la mémoire corporelle de nos élèves et de nos étudiants, comme des marqueurs profonds incitant à s'engager dans une pratique physique régulière ■

Priorités et enjeux autour de l'éducation artistique · un défi qui reste à relever

*Perrine Grandclément, Professeure d'EPS,
artiste-interprète en compagnie (danse, théâtre et
cirque).*

Si notre discipline doit encore relever de nombreux défis autour de thèmes variés (place de la motricité, égalité, stéréotypes, référence ou « *révérence* » culturelle,...), c'est sur la question plus particulière de la place des arts corporels et de ses enjeux que j'apporterai une contribution.

Aussi, il reste à mon sens le défi suivant à relever et à poursuivre en EPS : **une contribution affirmée à l'éducation artistique de tous les élèves à travers les arts corporels.**

Affirmée parce qu'on ne peut pas dire qu'on parte de zéro. Faisons un bref détour historique : si les enseignantes instruisent des formes de gymnastiques dansées exclusivement aux jeunes filles à la fin du 19^{ème} siècle (rythmique de Dalcroze, harmonique de Popart), **depuis la rentrée 2016 il s'agit d'engager tous les élèves sur un parcours éducatif artistique et culturel (PEAC) à travers la danse ou les arts du cirque en EPS.** Depuis 1996, l'ajout du « A » d'APSA appuie le fait que l'EPS amène les élèves à explorer également l'univers des arts et non plus seulement l'univers sportif. Désormais, et en lien avec la mise en place du PEAC tout au long de la scolarité obligatoire, les programmes actuels de la discipline nous conduisent à programmer au moins une fois par cycle de trois ans une activité physique artistique (APA)¹.

¹ Les attendus de fin de cycle au collège et de fin de lycées nous y conduisent (AFC1 du cycle 3, AFC2 du cycle 4, AFL1bis du LGT avec en classe de seconde un passage obligé par « *un processus de création artistique* » et en lycée professionnel « *exprimer ses talents avec le chef d'œuvre* »).

Nb : l'acrosport ne permet pas de valider de tels attendus si on se réfère à l'activité culturelle de référence (gymnastique acrobatique) puisque le but est de gagner un nombre maximal de points sans en perdre dans l'exécution (logique gymnique, non artistique).

La place des arts corporels a donc indéniablement gagné en importance mais davantage sur le papier que dans les faits.

Si l'étude des programmations permet d'apprécier une évolution en faveur de la danse et du cirque depuis une vingtaine d'année, la corporation des enseignants d'EPS semble toujours rencontrer des réticences et/ou faire face à un manque de moyens en termes de formation.

Au niveau des programmations, en 2000 une étude de Nelly Lacince² montrait que seulement 2% de la corporation des enseignants d'EPS enseignent la danse. Dans le même sens, Cécile Vigneron affirme que le cirque est resté aux portes de l'école jusqu'en 2000³. Vingt ans plus tard, après plusieurs réformes (notamment celles relatives au baccalauréat)⁴ et une évolution progressive (pas encore aboutie) de la formation initiale, l'Observatoire National de l'IGEN EPS indique en 2016 qu'au collège « *un élève passe environ 70% de son temps dans des activités de performance ou de confrontation* » et estime à 4% le taux d'activités physiques artistiques programmées, soit deux fois plus qu'en 2000, mais ce taux reste bas.

Si le curriculum formel cherche à impacter une véritable évolution dans les pratiques enseignantes, **la corporation rencontre toujours des réticences** et peut-être encore **un certain manque de moyens**, notamment en formation.

² Nelly Lacince, « *Danse scolaire, objet de transgression en éducation* », Corps et culture, Numéro 5 | 2000

³ Cécile Vigneron, « *Entrées Clownesque* » ?, Contre Pied, Hors série Numéro 3, pp 36-39 | 2012

⁴ BO spécial n°5 du 19 juillet 2012 qui impose l'évaluation certificative en EPS sur 3 APSA de 3 compétences propres différentes (aujourd'hui on parle de champs d'apprentissage, mais cette règle reste en vigueur)

Voilà pourquoi l'éducation artistique par l'EPS reste un défi à relever et qui **soulève plusieurs enjeux**.⁵

- D'abord, **la place de l'art à l'école et en EPS en particulier** :

Se référer à l'œuvre contemporaine à travers les pratiques culturelles de référence constitue un moyen incontournable pour engager les élèves dans les arts corporels et en saisir la finalité. Dans ce cadre, le processus de création se situe au cœur de toute intervention pour véritablement faire vivre une tranche de vie artistique à nos élèves.

Avec cet enjeu se pose notamment la question de l'écart à la norme qui a pu freiner l'institution et pourrait expliquer pourquoi l'introduction d'une danse plus libre puis du cirque à l'école a tant été freinée. D'après Daniel Denis, les pratiques sociales ne peuvent être intégrées en EPS qu'en respectant le dogme fondateur de l'école qui est « *le silence et l'immobilité* »⁶. Or, les activités de création peuvent être porteuses d'irrévérence, surtout le cirque qui bouscule voire dérange à travers son anormalité. Comme l'a exprimé Cécile Vigneron, c'est « *un rond qui ne rentre pas dans les cases.* » (op cit). C'est donc tout un bagage que porte la profession qui peut expliquer qu'aujourd'hui il existe encore des réticences.

Agir de manière originale, créer collectivement en référence à l'œuvre contemporaine en allant voir au moins un spectacle, voilà une orientation sur laquelle engager plus largement nos élèves !

⁵ Perrine Grandclément, « *Qu'apprend un élève dans l'étude des arts corporels en EPS ?* », Colloque national SNEP « l'EPS et l'école de demain », novembre 2018

⁶ Daniel Denis, Du mouvement dans l'école, histoire d'une lutte sourde et implacable, Tréma, Hors-série n°1 pp 89-106 | 1997

- Le deuxième enjeu concerne **le statut du corps : sensible et augmenté de supers-pouvoirs :**

Les arts corporels constituent la seule occasion de faire vivre un rapport au corps inédit à l'école. À travers les rôles d'interprète-compositeur et spectateur, les élèves sont amenés à se mettre en jeu, en scène, donc en risque⁷. Il est alors incontournable de leur donner les moyens de développer ce que j'aime appeler de nouveaux supers pouvoirs : se mouvoir de façon inhabituelle voire extraordinaire, de façon singulière et expressive, entrer en contact avec l'autre, créer de la nouveauté, explorer de nouveaux possibles, faire de sa bizarrerie une force, dépasser les stéréotypes, provoquer un impact sur le spectateur, partager un projet de création...

Amenons nos élèves dans une véritable mise en « *Je* » singulière à fort impact émotionnel !

⁷ A ce sujet, des retours d'expériences professionnels montrent leur efficacité en demi-fond par exemple. (Zombie Race de Matthieu Dejean, Mario Cartes de Lucie Dal)

- Un troisième enjeu enfin revient à **questionner l'équilibre de l'offre de formation** :

Malgré les récents progrès de la place des arts corporels à l'école, qui, comme nous l'avons vu semblent davantage porteurs sur le papier que dans nos pratiques enseignantes, pointons le manque de moyens alloués à la formation continue, engageons-nous à ouvrir tous nos élèves à ces pratiques en se mobilisant auprès d'instances de formation, en allant toquer à la porte des médiateurs culturels de nos régions ou des représentants de la DRAC/DAAC⁸ et en nous rapprochant d'artistes de compagnie pour débloquer des moyens auxquels on a droit. Ainsi, peu à peu et grâce à un véritable accompagnement, chaque enseignant d'EPS devrait parvenir à relever ce défi et poursuivre son action au sein de son équipe pédagogique de façon de plus en plus autonome ■

⁸ Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) ou Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC)

Aujourd'hui et au-delà

Christian COUTURIER, Centre EPS et Société

Continuer à explorer, à faire discuter... en fait, porter attention à ce morceau d'histoire humaine qu'est l'EPS relève d'une nécessité vitale. Les débats et controverses sont quasi inexistantes. Un soubresaut récemment avec l'initiative de l'ENS¹. Mais qui organise, à part le SNEP et le Centre, des rendez-vous publics pluriels ? Personne.

Nous continuons donc à prendre soin de l'EPS en livrant à la réflexion de la profession des points de vue variés de collègues.

Aujourd'hui c'est demain

Partons d'une phrase issue des contributions de ce dossier : « *penser l'EPS dans toutes ses réalités* »². C'est bien là que le bât blesse.

Pour paraphraser Woody Allen, et en résonnance avec le titre de ces dossiers, on pourrait dire qu'il faut bien s'occuper de l'avenir parce que c'est là que nous comptons passer nos prochains jours... Mais s'occuper de l'avenir c'est soigner le présent. Pour cela il faudrait a minima un bilan sérieux et partagé. Un bilan qui croise les regards et les approches, sociologiques, historiques, psychologiques... pour véritablement en appréhender « *toutes les réalités* ». Or c'est un sujet totalement absent des préoccupations institutionnelles. Le problème c'est qu'aujourd'hui la plupart des constats utilisés dans notre discipline, dont certains font florès et sont récurrents dans les discours, ne reposent sur aucune donnée. Le cas le plus flagrant est celui de « *l'éternel débutant* » qui ne renvoie qu'à un cumul d'impressions plus ou moins fondées. C'est de même nature que

¹ L'Ecole Normale Supérieure de Rennes a organisé des Assises de l'EPS donc les vidéos sont visibles sur youtube. Notons également l'excellent ouvrage de D. Delignères « On peut toujours penser autrement » (Ed Revue EPS) qui balaye toutes les questions liées à l'EPS et aux choix politiques qui l'organisent.

² Maxime Scotti dans ce numéro.

« le niveau baisse » à l'Ecole. Les propositions portant une EPS « *alternative* », notamment lorsqu'elles proviennent de l'administration, devraient se baser sur un bilan à corriger, ou bien sur un désir... Mais il faudra démontrer alors que leur satisfaction rendra l'EPS meilleure qu'elle ne l'est, ce qui est loin d'être évident. D'autant que, pour ne rester qu'autour de chez nous, en Europe, nombre de modèles différents d'EP ou d'EPS coexistent. Aucun actuellement ne prouve sa supériorité face au nôtre. Poussons même un peu le raisonnement : aucun pays n'a réussi à développer ses structures comme la France l'a fait. Et pour l'avenir, qui ose, comme le fait le SNEP-FSU par exemple, revendiquer une augmentation de l'horaire pour tous et toutes comme base d'une transformation qualitative de l'EPS ? Une conclusion s'impose : pour peaufiner notre projet d'avenir, cultivons notre jardin.

Vous reprendrez bien une tranche d'émotions ?

La question des émotions a toujours été présente, peu ou prou, dans les textes régissant l'EPS. Le sujet revient en force³. Mais force est de constater qu'au travers des différentes formes d'écriture, pendant longtemps, il s'agissait principalement d'apprendre à maîtriser, contrôler, « *gérer* » ses émotions. Aujourd'hui, on perçoit un déplacement de la problématique vers une prise en compte plus complexe.

Au Centre EPS et Société, deux références majeures nous servent de grille de lecture de cette thématique. L. Vygotsky pour une part et B. Jeu d'autre part. Deux approches différentes bien évidemment, mais qui se complètent dès lors que l'on promeut un projet social et culturel pour l'EPS dont la finalité principale est le développement de l'élève, dans sa globalité et sa plénitude. Ces deux auteurs nous aident à mieux caractériser les éléments à prendre en compte pour une EPS d'avenir.

³ Voir la contribution de J. Visioli et E. Petiot. Mais le contexte général de « retour sur soi », de centration sur ses « ressentis » pèse évidemment sur le sujet.

« Celui qui dès le début a accepté de séparer pensée et affect s'est ôté à jamais la possibilité d'expliquer le mouvement de la pensée. Cette explication exclut aussi bien l'attribution à la pensée d'une force magique capable de définir le comportement de l'homme par elle-même que la transformation de la pensée en un inutile appendice du comportement, en son ombre impuissante et vaine ». Cette citation de Lev Vygotsky a révolutionné la psychologie de l'époque en refusant d'établir un lien hiérarchique entre pensée et émotion. Pourtant la tentation est grande à l'École, où les comportements des élèves tendent à récuser la « *forme scolaire* » (silence, immobilité, écoute, obéissance...), d'imaginer une EPS contributive dont la fonction serait de calmer les ardeurs, à défaut d'utiliser le terme désuet d'humeurs.

Au passage, il est affligeant de voir écrit dans le socle commun ⁴ que, grâce aux APSA, « *Il (l'élève) apprend ainsi le contrôle et la maîtrise de soi.* » Cette phrase, qui résonne avec les propos précédents, introduite sous pression du SGEN-CFDT et adoptée par la Dgesco ⁵, montre à l'évidence que les conceptions rétrogrades sont encore vivaces.

Il n'y a pas un centre supérieur, sur le modèle informatique, qui gère et contrôle. L'Humain est sa pensée, ses émotions, son histoire... Dans ce sens, il n'est jamais fini. Il apprend, tout le temps. Mais ce à quoi nous invite finalement une centration plus effective sur les émotions est le passage d'un élève abstrait, générique, à un élève concret, c'est-à-dire en mouvement perpétuel, dans lequel les émotions jouent un rôle important, soit par exemple en l'inhibant, soit au contraire en le galvanisant. Entre ces deux extrêmes il peut exister toute une gamme de ressentis ⁶ possibles.

⁴ Bulletin officiel n° 17 du 23 avril 2015

⁵ Direction Générale des enseignements scolaires

⁶ Le terme « ressentis » semble très lié à celui d'émotion dans la littérature professionnelle

C'est là que notre deuxième auteur de référence, B. Jeu, nous aide à saisir en quoi l'EPS, à travers le sport notamment, peut mettre chaque élève en situation de viser un projet qui l'anime et le dépasse. En liant l'émotion à l'espace de jeu qu'est le sport, B. Jeu donne à l'action humaine, aux prises avec une APSA, une dimension épique qui peut servir de moteur. L'épreuve, la performance, la compétition propose à chaque pratiquant-e une aventure qu'il faut appréhender. Pour relier les 2 auteurs, chose risquée mais j'ose m'y lancer, on peut dire que la prise en compte de ses propres émotions, ses ressentis, bref, son « *intérieurité* », ne peut se faire qu'en se confrontant aux émotions extérieures à soi, inscrites, sédimentées dans l'histoire des différentes APSA, notamment par ce qu'elles proposent de mise à l'épreuve, de recherche de performance et de compétition.

Bref non seulement APSA et centration sur soi ne s'excluent pas, comme pourrait le laisser penser une certaine organisation de l'EPS en champs d'apprentissages, mais elles sont réciproquement la condition du développement l'une de l'autre. Pas de développement humain, culturel, sans émotion !

Les mots pour le dire

Le positionnement de l'EPS dans le socle commun sous la bannière du domaine 1 « *Les langages pour penser et communiquer* » pourraient l'engluer dans une discipline contributive à d'autres enjeux, sans doute supérieurs : « *penser et communiquer* ». On pourrait dire la même chose des autres domaines.

La première phrase qui nous concerne spécifiquement est la suivante : « *Il (l'élève) s'exprime par des activités, physiques, sportives ou artistiques, impliquant le corps* ». Si l'on cherche la précision alors la compréhension n'est pas celle d'une discipline contributive puisque les APSA sont en elles-mêmes un langage : l'élève s'exprime

par... L'institution, dans de nombreuses académies, nous enferme dans un contre-sens en demandant à ce que le projet local d'EPS explicite en quoi la discipline contribue à l'acquisition du domaine. En fait l'EPS étant un langage propre et spécifique, elle ne peut se dissoudre dans le domaine.

En allant vite on peut a minima distinguer deux formes de langages qui nous intéressent à plusieurs titres. Tout d'abord ce qu'on appelle communément le langage corporel non-verbal qu'il faut développer chez les élèves. Dans chaque APSA, ce qu'on fait physiquement, établit une communication avec les autres (spectateur, partenaire, adversaire...) dont il convient de partager les éléments essentiels (dans telle activité lever le bras signifie que... mais peut avoir une autre signification dans une autre) pour que chaque élève enrichisse son répertoire. Ensuite, une seconde forme de langage qui est peu explorée car peu valorisée par l'Ecole : c'est le langage technique spécifique à chaque APSA⁷. S'approprier une APSA, un objet culturel, c'est aussi s'approprier son langage. Encore une fois partager avec les autres humains, nos prédécesseurs, mais aussi acteurs du moment, un espace dans lequel « *on se comprend* ». Ce n'est pas rien, c'est ce que d'aucuns avaient identifié comme « partager une tranche de vie ».

En conclusion de ces réflexions rapides, s'il faut identifier, pour les corriger, les « *maux* » de l'EPS, l'appropriation de ses « *mots* » nous ouvre des pistes d'avenir. En tout cas, c'est également un outil pour « *vitaminer* »⁸ toutes nos classes à l'EPS ■

⁷ Voir à ce propos l'évocation de cette question dans la contribution de Chevrollier.

⁸ Adjectif utilisé dans l'enquête de C. Pontais dans ce dossier.

